

AVEPRO

**Rapport après la visite
de la Faculté de Sciences Sociales et Économiques ó FASSE
de l'Institut Catholique de Paris**

27-29 mai 2015

Introduction : un élan de convergence

L'Institut Catholique de Paris a sollicité une visite d'évaluation de l'AVEPRO, après que la Faculté de Sciences Sociales et Économiques, appelée désormais ici « FASSE », a pu mener à bien une entreprise large et profonde de restauration et de consolidation de ses activités, à la suite de la visite d'avril 2011. Un comité d'évaluation de l'AVEPRO a été constitué pour une visite du 27 au 29 mai 2015. Il est présidé par le Pr.Dr. Ruprecht Wimmer, Recteur émérite de l'Université Catholique d'Eischtätt, en Allemagne, avec la participation de Mme le Pr. Alba Dini, Professeur émérite à la Faculté de Sciences Sociales de l'Université Grégorienne (Rome), de la Sœur Magali Raoul, religieuse de la communauté du Chemin Neuf et étudiante dans le baccalauréat de philosophie au Centre Sèvres (Paris), et enfin du Père Ph. Vallin, Professeur de Théologie systématique à la faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, qui a rédigé la version finale de ce rapport.

Il faut souligner d'emblée la qualité remarquable de la préparation de la visite, à tous les points de vue, et celle de l'accueil réservé aux membres du comité d'évaluation. A côté des objectifs prévisibles touchant l'évaluation, on doit relever les gratifications imprévues, comme la perception heureuse d'un effort et même d'un enthousiasme de vraie convergence mise au service de leur faculté par les enseignants et les étudiants. Il a paru que la FASSE était un lieu où il fait bon vivre et réfléchir, à la croisée du mouvement social et de la vie de l'Église.

Un passage à la maturité, dans le renouveau global de l'I.C.P.

Le rapport d'évaluation externe qui avait résumé les appréciations de la visite de l'AVEPRO en 2011 avait préconisé la correction de plusieurs faiblesses qui témoignaient d'un certain défaut de maturité institutionnelle, académique et ecclésiale de la FASSE. Il fallait manifestement revoir la structure de décision et de direction, les modes de gouvernance, la provision des enseignements par des ressources propres en enseignants-chercheurs titulaires, la cohérence des propositions pédagogiques, et enfin le caractère proprement catholique d'une faculté canonique qui délivre des diplômes ecclésiastiques dans la discipline balisée de la « Doctrine sociale de l'Église ».

Notre comité a constaté à chaque instant à quel degré de sérieux et de responsabilité ces conclusions de 2011 avaient été reçues par les intervenants de la FASSE, d'une part, et d'autre part par les autorités de l'Institut Catholique de Paris, à commencer par son recteur, Mgr Philippe Bordeyne, et par le Vice-recteur chargé de la recherche, le P. Olivier Artus, l'un et l'autre très présents et attentifs à notre visite. Le renouveau de la FASSE s'inscrit dans le

vaste mouvement qu'a imprimé à toute l'*Universitas Catholica* de Paris (ou à la *Catholic University of Paris*) le plan d'action quinquennal « Campus 2018 », en vertu duquel la vieille « Catho » s'occupe de développer un dynamisme nouveau, fondé sur l'autonomie comme sur l'échange, et de promouvoir une visibilité nationale et internationale selon des options ciblées avec soin : 1/ une recherche de haut niveau, articulée, évaluée, affichée ; une offre de formation chrétienne qui comporte le souci politique de l'inclusion et de la promotion sociale ; 2/ la valorisation du campus historique de Paris, avec la mise en évidence de l'histoire de l'I.C.P. et l'aménagement d'espaces pédagogiques nouveaux ; 3/ une pédagogie fondée sur la prise de responsabilité réciproque des enseignants et des étudiants par les pratiques de tutorat et l'emploi de la plate-forme *Moodle* ; 4/ consolider les partenariats avec les universités nationales et étrangères, en profitant du réseau des *Alumni* et du mécénat d'entreprises, favoriser l'insertion professionnelle ; 5/ enfin imaginer et anticiper les potentialités de croissance de l'I.C.P. dans la ligne même de sa vocation et, en particulier, du service des Humanités.

Deux options épistémologiques de grande sagesse

Ces deux options touchent en effet à la définition épistémologique du projet global de la faculté :

1/ L'épistémologie de la recherche :

La restauration d'une structure globale de la FASSE où puissent se rendre manifestes ses intentions stratégiques, celles proposées en particulier aux étudiants qui entrent nombreux à la faculté, a regardé spécialement la structure en trois cycles couronnée par le cycle doctoral : désormais, sous l'impulsion méditée du P. Bernard Bourdin, o.p., qui fut professeur à l'Université de Metz, le cycle du doctorat, tout en continuant de s'ouvrir à des sujets de thèse multidisciplinaires, comme il convient en matière de sciences sociales (droit, science politique, relations internationales, sociologie des religions, éthique de l'économie et de l'entreprise, bioéthique, etc.), tâche de leur imprimer une marque de cohérence, et d'abord la vérifier, selon *les deux axes* de la Doctrine sociale de l'Église, d'une part, et d'autre part de la théologie du politique, objet d'un très puissant renouveau dans les 30 dernières années. On évite ainsi la dispersion spéculative et documentaire, en invitant les doctorands à situer précisément leur recherche par rapport à celle des autres, et à la situer au regard même des dimensions de la doctrine de l'Église, de son anthropologie, de son écologie, de sa vision eschatologique de la Cité.

2/ L'épistémologie du cycle de licence :

Il a paru très prudent et judicieux, en revanche, au jugement de notre comité d'évaluation que les parcours de licence en 1^{er} cycle, tout en intégrant chaque année une formation d'éthique explicitement informée des contenus de la Doctrine sociale de l'Église, s'attache à conserver le cadre épistémologique bien distinct de chaque discipline : épistémologie du Droit dans la licence de Droit Public et Science politique ; épistémologie de l'économie politique

dans la licence de Sciences économiques et politique ; épistémologie de la sociologie. C'est un impérieux devoir de respect devant de jeunes esprits que de les former à des procédures de description du réel qui répondent à la forme des *objets* envisagés, et d'ouvrir ainsi leur intelligence à la forme propre d'*objectivité rationnelle* du juriste, ou à celle du sociologue ou de l'économiste ou du politiste. La FASSE commence donc son travail de formation en 1^{er} cycle par la constitution d'instruments de rationalité spécifique : les étudiants sauront ainsi qu'ils sont devenus les juristes qu'ils avaient choisi d'être, ou les économistes, ou les sociologues. Leur sentiment en face des défis de l'insertion professionnelle en sera d'autant fortifié.

Cette option de sagesse épistémologique confère toute sa lucidité et sa performance à la proposition du double cursus de Droit public ó Science politique et Philosophie, conclu par deux licences d'État, tel que le proposent les deux facultés (FASSE et Philosophie) depuis 2012-13. Il est trop évident que l'Église catholique continue avec persévérance à être un des rares lieux où la gestion sociale et étatique ne peut asseoir sa validité sans enraciner sa praxis législative dans une philosophie de la nature, de l'homme, de la société, de l'État et de la communauté internationale.

Une doctrine pratiquée en acte : « La vérité par la seule force de la vérité¹ »

L'intérêt manifeste d'une visite de l'AVEPRO dans un site académique vivant comme la FASSE est d'accueillir aussi les tonalités d'une ambiance que les rapports écrits peuvent difficilement restituer : du côté des enseignants, très convaincus et très responsables, comme du côté des étudiants, très autonomes et très demandeurs, notre comité d'évaluation a perçu cette certitude partagée et qui illustre avec netteté « l'esprit grand ouvert sur le monde » que la charte de *Campus 2018* a placé à son frontispice : *puisque la FASSE, dans son ordre et avec ses moyens, est un lieu de science et de doctrine authentiques, elle n'a pas besoin d'être un lieu d'endoctrinement*. En termes d'anthropologie chrétienne, on pourrait dire que les vérités sont ici présentées méthodiquement aux intelligences, et qu'elles y adhèrent selon la reconnaissance propre de la vérité qui fait l'adhésion de l'intelligence ; il ne serait donc ni utile, ni respectueux, ni fécond, que la pédagogie aille à solliciter la sensibilité, se mêle d'agréger les affectivités, ou façonne les volontés des étudiants pour une adhésion douteuse.

En se souvenant que la FASSE, en plein Paris et au centre du bassin de population de la région parisienne, est en train de produire de nombreux diplômés dont beaucoup seront des cadres chrétiens de la société, on se réjouit d'observer qu'ils auront été établis dans un rapport sain et libérant à la vérité, aux vérités d'ordre naturel ou reçues de la Révélation.

1. Sur le rapport d'auto-évaluation

Les problématiques de notre société et la règle des trois « i »

Comme nous avons mentionné plus haut le grand scrupule épistémologique qui inspire la consolidation de la FASSE depuis la visite de l'AVEPRO en 2011, et qui a passé par le

¹ VATICAN II, *Dignitatis Humanae*, n° 1, § 3.

recrutement de enseignants-chercheurs très fermement domiciliés dans leur spécialité académique, nous pouvons relever maintenant ce que la FASSE, dans la dynamique du projet de renouveau de l'Î.C.P., s'assigne comme son programme propre : traiter des « problématiques de notre société » en mettant en œuvre la « règle des trois "i", Interdisciplinarité / Interculturalité / Inventivité ». La Doctrine sociale de l'Église n'a jamais passé pour une doctrine dogmatique ou morale dont des conciles œcuméniques auraient arrêté à la lettre des définitions de tout point formelles : le corpus paulinien, sur le sujet de l'esclavage par exemple, comporte déjà un mélange d'exhortations fondamentales et d'autres plus circonstanciées, prudentielles, dirait-on. La FASSE qui a conscience de former des « acteurs de la société de demain », des acteurs, et pas seulement des analystes ou des scientifiques, leur apprend à saisir le mouvement social à partir d'instruments de rationalité définis, mais en faisant jouer la pluralité des instruments : c'est le souci d'*interdisciplinarité*. On sait que, dans le paysage universitaire parisien, ce fut depuis longtemps l'originalité la structure pédagogique de l'Institut d'Études Politiques (autrefois École Libre de Sciences Politiques).

L'*interculturalité* exprime au plan existentiel le but que s'assigne au plan spéculatif l'*interdisciplinarité*. Paris et l'Institut catholique sont des carrefours de rencontre pour des étudiants d'origines très variées qui auront suivi des segments de leur formation dans d'autres pays. La réalité catholique rend cette ouverture et ce brassage indispensables en même temps qu'elle en relativise les motifs contingents : la migration appartient à l'essence du christianisme et témoigne de sa capacité native au dialogue au sein de l'unique famille humaine (cf. LG n° 1). Les enseignements de la FASSE sont en synchronie avec une mondialisation qu'ils n'invitent pas à subir ou à honorer dans une nouvelle idolâtrie, mais à interpréter, à cultiver et à rectifier selon les principes de la dignité universelle des personnes. La liste des universités dans lesquelles les étudiants sont autorisés à exercer leur mobilité, est impressionnante et marque la multitude des liens institutionnels de la FASSE et de son corps enseignant (*Rapport d'évaluation interne* p. 12-13).

L'*inventivité* aurait pu être l'autre mot pour afficher cet impératif d'innovation qui est un lieu commun des structures soumis à l'évaluation aujourd'hui : il se trouve que, depuis 2011, la FASSE, à toutes sortes de point de vue et sans forfanterie, a tenté et déjà réussi des renouvellements pédagogiques, dans l'ordre de l'acquisition des savoirs et des méthodes, dans celui de la recherche, mais aussi dans l'ordre de la sociabilité académique qui gère les rapports entre les acteurs de la communauté éducative.

Recommandation :

Les trois « I » supposent la conservation du tonus imprimé au projet de la FASSE. On peut souhaiter que le sursaut dont la 2^{ème} visite de l'AVEPRO veut témoigner, maintienne sa force et sa direction, alors même que le défi institutionnel aura été soutenu en peu de temps devant l'autorité de tutelle.

La structure décisionnelle : étoffe et responsabilité

L'accroissement du nombre des étudiants constaté en 2011 continue d'être un fait remarquable, alors même que l'État contingente les inscriptions. Mais, à la différence de 2011, la FASSE s'est dotée d'une structure de gouvernement beaucoup plus solide : un Doyen issu de l'Université d'État (faculté de droit), M. Arnaud de Nanteuil, est venu apporter sa maîtrise de l'instrument universitaire et a introduit une force d'animation indispensable au projet général. Il est très bien aidé désormais par deux vice-doyennes, maîtres de conférences, Mmes Cécile Dubernet et Corinne Valasik qui se chargent de la gestion des diplômes : les licences pour l'une, les masters pour l'autre, tandis qu'un professeur ordinaire s'attache à reconstruire la recherche au niveau doctoral.

L'organigramme pédagogique est à la fois très soigné et très économe, de sorte que l'organisation reste simple. Le rapport d'évaluation met en valeur la circulation de l'information, l'harmonie des décisions : la visite de l'AVEPRO a perçu la justesse de l'appréciation. On doit souligner l'engagement à la fois très généreux et dévoué, et pour autant très sobre, des enseignants nommés dans les charges de direction.

Recommandation :

Au moment où l'ICP tout entier restructure son implantation physique, on peut souhaiter que la structure de gouvernement et l'organisation pédagogique et administrative de la FASSE, déjà très performantes, trouvent dans les locaux attribués à l'avenir un soutien logistique qui soulage l'engagement des personnels, très courageux. Nous avons dû affronter la distribution plutôt malcommode des locaux actuels.

Effectifs académiques : une croissance notable

Pour ce qui regarde la provision des postes, on peut juger que l'ICP a consenti des efforts budgétaires notables depuis la visite de 2011 pour atteindre un nombre normal d'enseignants permanents : la FASSE compte à ce jour 12 enseignants-chercheurs, dont 3 professeurs ordinaires. La visée de 5 professeurs ordinaires est toujours d'actualité et devrait être rejointe sous peu. L'encadrement est donc en bonne voie de correspondre en juste proportion à l'effectif des étudiants, lui-même en passe de se stabiliser à cause des limites imposées par l'Académie de Paris.

Recommandation :

Même si les pratiques de la Congrégation autorisent des maîtres de conférences docteurs à devenir dans les Instituts catholiques des professeurs « extraordinaires », puis « ordinaires », sans qu'ils soient passés par le diplôme d'État de l'*Habilitation à Diriger des Recherches*, mais non sans qu'ils aient été soumis toutefois à l'élection sourcilleuse du collège académique de l'ICP, le comité d'évaluation recommande que, dans des disciplines (droit, économie, sociologie, science politique) où la coopération avec les facultés d'État en France et en Europe, les conventions de diplômes, les participations aux jurys de thèse, sont des exercices habituels, les enseignants soient vivement encouragés à obtenir le diplôme de l'HdR. En réalité, cet encouragement existe.

Lisibilité et harmonie des cursus

Le rapport interne marque la volonté, bien aboutie en effet, de rendre les maquettes des deux licences bien claires et cohérentes, en relation avec les exigences de l'État. C'était un souci indispensable s'agissant d'un diplôme de 1^{er} cycle qui, pour le bénéfice des jeunes étudiants, doit en effet correspondre à une compétence disciplinaire aussi repérée que possible dans le monde du travail. On peut regretter par exemple que la mention « commerce international » ait dû disparaître en 2014, avec la coopération originale avec un lycée, (*Rapport*, p. 11-12), mais l'impératif de simplicité oblige l'ensemble des partenaires désormais. La réaction des évaluateurs étrangers revêt ici toute son importance : à leur jugement non prévenu, la maquette des licences a paru nette dans ses intentions et universelle dans sa réception.

Le programme des masters (6 masters de 1^{ère} année, 9 de 2^{ème} année) représente une offre très riche et stimulante, surtout dans le vaste domaine des savoirs où peut se diffracter la Doctrine sociale de l'Église. Il est remarquable que les débouchés professionnels soient nombreux (80 % de primo-insertion, ce qui est un taux meilleur que celui des masters de l'État, lequel semble avoir chuté rapidement de 90% à 70% cette année-ci).

Par ailleurs, un master de la FASSE jouit de la reconnaissance par l'État : « Action Éducative Internationale et Interculturelle ». Cinq autres certifications sont enregistrées. Autant qu'on le peut, on conservera la variété, l'actualité, la pertinence pragmatique et professionnalisante des contenus ; il en va autrement de la rhétorique des dénominations.

Recommandation :

Comme il est probable que le ministère des Universités commande à tous les acteurs une simplification drastique des dénominations de masters, extrêmement nombreuses en France, le comité de l'AVEPRO suggère que la FASSE ne tarde pas elle-même à réduire ses 6 certifications et à procurer aux 3 ou 4 qui vont demeurer un libellé franchement plus universel et resserré. Nous entendons mettre en garde, et surtout parmi nous les évaluateurs venus d'Allemagne et d'Italie, contre des intitulés de diplômes dont les récipiendaires, dans quinze ans, ne reconnaîtraient peut-être plus eux-mêmes toute la pertinence.

On peut se demander si l'ouverture (*Rapport*, p. 20) de 2 nouvelles dénominations ne va pas compliquer encore la lisibilité de l'offre, surtout si l'on tient compte qu'une autre dénomination, le master : « Politique, Théologie, Société » doit sous peu assumer le projet d'honorer explicitement le caractère scientifique d'une faculté ecclésiastique dédiée à la Doctrine sociale de l'Église, projet d'ailleurs très bien construit et indispensable au profil catholique de la FASSE.

2. Le profil catholique : une inscription ecclésiale commandée par la dignité de la recherche

Pour résumer les impressions du comité d'évaluation sur le caractère catholique des enseignements articulés par la FASSE, on doit signaler d'emblée la clarté évidente de

l'attention, perceptible autant dans la chair des programmes que dans la voix et la pensée des acteurs de la faculté. Cette clarté bien diffuse sait trouver sa vraie source, désormais, dans le foyer de lumière installé à l'étage haut du 3^{ème} cycle, là où la conception renouvelée du département de la recherche relie et articule la cohérence des enseignements des licences et masters au travail du pôle de recherche interfacultaire de l'ICP : « Éthique, morale, Institutions ».

L'avantage d'une inscription ecclésiale dessinée à partir de la recherche s'obtient d'une juste et légitime distinction entre le magistère de l'Église en matière de doctrine sociale et le magistère qui produit des énoncés définitifs en matière dogmatique ou morale. Le rapport de l'AVEPRO en 2011 (p. 6) avait demandé qu'on mette en ordre une offre beaucoup trop dispersée, et privée en conséquence de son unité rationnelle, en conjuguant la dimension philosophique et la dimension théologique de la problématique sociale. C'était établir l'enjeu de l'écclésialité de la FASSE au niveau requis de complexité interdisciplinaire et de richesse scientifique, pour que soit rendue solide la forme appropriée de sa normativité, celle qu'on attend d'une faculté ecclésiastique : encore une fois, de l'esclavage au servage, du servage à la tenure, du tenancier au salarié, on mesure le progrès sinueux de la leçon évangélique en matière de dignité anthropologique et de liberté civile ; *idem* en matière de condition féminine ou de peine de mort. Il est trop clair en comparaison que le dogme de la filiation divine de Jésus devait et pouvait avoir obtenu dès les premiers siècles de l'Église son énoncé perfectible mais irréformable. Bref, la normativité catholique de la FASSE est ici bien ajustée à partir de la doctrine sociale de l'Église, de son développement très lent et complexe, et ne singe pas la normativité dogmatique de la faculté de théologie.

Le master de recherche : « Politique, Théologie, Société »

Le Pr. Bourdin qui a conçu ce master (*Rapport interne* p. 23s), dont la visée, auprès des 6 ou 8 autres, n'est pas d'abord « professionnalisante », comme on dit, mais orienté à la recherche, jusqu'au doctorat, nous a décrit le projet substantiel de le constituer insensiblement en axe spéculatif de référence pour tout l'enseignement de la faculté. Les autres formations viendront s'arrimer à cette source sous la modalité de cours offerts aux étudiants. Comme l'ICP a pris la décision d'ouvrir des cours de religion pour l'ensemble de ses filières (= « La foi des Chrétiens et la foi des autres »), de manière à pallier les défauts fréquents de connaissance en matière de croyances religieuses parmi les générations d'aujourd'hui, dans une époque où, de surcroît, la géopolitique est suspendue à des thématiques de religion réelles ou affichées, la communauté éducative de la FASSE s'habitue à compliquer sa réflexion sur la société de l'intelligence chrétienne de la Cité.

Une recherche liée à la recherche de l'État

Ce master sur la doctrine sociale de l'Église devrait entrer dans la convention qui existe entre la faculté de droit canonique et la faculté de droit de Sceaux. Il est très pertinent et très prometteur que la communauté universitaire puisse ainsi se laisser interroger par la vision catholique de la société, et qu'un tel brassage de connaissances, d'idées et de personnes aide à

sortir la pensée chrétienne de cet sorte d'exil où elle fut tenue depuis la séparation de l'Église et de l'État. Déjà des colloques et des journées d'études organisent l'échange des savoirs et des convictions : par exemple, « Démocratie et catholicisme : histoire et actualité d'une relation complexe » (26 mars 2015, par B. Bourdin et L. Villemin).

Liberté et responsabilité des étudiants

Nous choisissons d'articuler nos appréciations sur la vie étudiante à cette section sur le profil catholique de la FASSE. En effet, le climat des rencontres avec les étudiants a témoigné de leur esprit de *responsabilité*, d'abord dans l'ordre de la formation disciplinaire, pour laquelle ils ont rendu compte de leurs choix avec beaucoup de maîtrise et de lucidité, de leur cheminement pour varier et enrichir leur compétences ; ensuite dans l'ordre du projet professionnel, où ils sont aidés de très près par un service dédié de l'ICP ; enfin dans l'ordre de l'engagement chrétien : rien ici d'un relativisme d'indifférence, rien non plus d'un embrigadement dans une espèce de « parti catholique » qui nuirait à l'authenticité personnelle d'un engagement mûri.

Par ailleurs, on n'a pas caché ce que tous les universitaires savent d'expérience, et c'est que les jeunes peuvent être traversés de crises personnelles de portée plus ou moins grave : l'attention à chacun de la part des enseignants, notamment des directeurs d'année, et des étudiants eux-mêmes, apporte les indices d'une bonne santé, d'une franche vitalité humaine et chrétienne de la communauté éducative de la FASSE.

Recommandation

S'agissant de la Doctrine sociale de l'Église proprement dite, les programmes des Licences et Masters indiquent l'intention formelle d'en enseigner méthodiquement les contenus : solidarité, subsidiarité, bien commun, dignité imprescriptible de la personne etc. Le corps enseignant est très attaché à l'introduction précise de cette conceptualité de l'anthropologie chrétienne dans les cours, et plusieurs enseignants qui se partagent entre la FASSE et des facultés d'État de droit ou d'économie ont dit leur profonde satisfaction, même scientifique, à équilibrer les notions strictement techniques de leur discipline par le poids des vérités métaphysiques et évangéliques sur la condition humaine. Une étudiante qui se disait athée a dit pourtant combien elle s'était sentie respectée par l'ouverture devant son esprit de ces horizons de la foi catholique.

Le comité de l'AVEPRO s'est contenté d'indiquer que la progression de la licence au master pouvait donner occasion à ces *contenus explicites*, compris et assimilés pour eux-mêmes, de devenir une espèce de *grammaire implicite* de la pensée chrétienne de la cité : tous les phénomènes sociaux devraient pouvoir être appréciés et interrogés aussitôt par des étudiants issus de la FASSE, et en voie de s'insérer dans le monde professionnel, selon le critère de subsidiarité ou de solidarité. Comme un musicien sait passer de la clef de fa à la clef de sol ; du mode majeur au mineur.

3. Une logistique saine et transparente

Le rapport du comité de l'AVEPRO peut être ici assez bref. Le projet général de l'ACP intègre les besoins de ses composantes dans la perspective de « Campus 2018 » qui est une entreprise de grande envergure en même temps qu'un défi économique assumé avec soin par les autorités de l'Institut Catholique de Paris. Mgr Bordeyne a eu l'amabilité de le présenter avec précision et simplicité aux membres du comité de l'AVEPRO. Mais les évaluateurs en ont retiré des réflexions qui intéressaient directement leur visite.

La dynamique du travail par projet

Les étudiants et les enseignants, depuis 2011 surtout, sont invités à entrer dans des modalités de psychologie collective extrêmement stimulantes, quand on les compare à des fonctionnements institutionnels moins innovants, soit dans le monde, soit dans l'Église. Travailler « par projet », en réfléchissant à une composition sur mesure de son parcours, à des diplômes de complément, à des séjours dans un pays étranger choisi, présente un double avantage : on se saisit de son itinéraire au lieu de seulement le subir, on le fait sien, on l'habite, il devient un enjeu bien personnel. Toute la logistique de la FASSE, avec un encadrement et une tutelle des enseignants très attentive, est au service de cette *personnalisation* de la formation, alors même que l'horizon ecclésial et l'horizon disciplinaire (droit, économie, science politique) offrent à chaque esprit engagé dans l'étude de se situer dans l'espace de l'universel.

Autre avantage, pour la volonté celui-là : la dynamique du travail par projet décrit des cycles de *tonus*, pour ainsi dire, perceptibles pour l'engagement et la réussite ; perceptibles par la vigueur des commencements, la lucidité du parcours en son milieu, et à la fin par la satisfaction de conclure, avant de rebondir dans un autre projet, ailleurs peut-être. Nous n'avons pas senti, en particulier, ce mode d'inscription passive, typique lorsque l'inertie des institutions l'emporte sur leurs « usagers ». La FASSE ne présente pas la figure d'une Église ou d'une Université de guichets, qui préexisteraient à ses acteurs, et leur survivraient. Elle motive les sujets qui l'animent, et s'épanouit activement en vertu même de leur animation. A une époque où l'on demande aux États de ne pas se substituer aux élans du mouvement social et des corps intermédiaires (cf. Léon XIII, déjà, dans *Rerum Novarum*), la FASSE est en somme à l'image de la doctrine qu'elle est censée promouvoir.

La relation habituelle avec le monde de l'entreprise, la part que prennent dans les enseignements des profils de chargés de cours très variés, ont conféré à l'esprit commun de la faculté un sens de la responsabilité très innovant.

La gestion économique du corps enseignant

Un mot seulement : alors que nous nous interrogeons sur la justice des salaires entre les intervenants d'implication et de statut variés, nous avons aussitôt reçu des services du secrétariat général toute la documentation comptable. Ce faisant, nous n'avons pas constaté d'émotions particulières des uns ou des autres. Le projet est vraiment assumé en commun.

La bibliothèque : un instrument de haut niveau

La visite de la bibliothèque, conduite par un conservateur très chevronné et inventif, nous a convaincus de l'élan prometteur où la recherche et la pédagogie de la FASSE se trouvent engagées.

Conclusion

Le Pr.Dr. Ruprecht Wimmer, président du comité d'évaluation de l'AVEPRO, les Pr. Alba Dini et Philippe Vallin, la Sr Magali Raoul, veulent exprimer leur reconnaissance aux autorités de l'ICP et à celles de la Faculté de Sciences Sociales et Économiques, ainsi qu'au corps professoral, aux étudiants, et à tous ceux qui ont pris part à l'organisation de leur visite, pour toutes les satisfactions et tous les bénéfices retirés de leurs échanges.

Ils leur adressent de vives félicitations pour les efforts et les résultats obtenus avec grande persévérance depuis la visite précédente de 2011, et des encouragements pour ce qui reste à accomplir. Surtout, ils entendent représenter devant eux la pertinence extrême du lieu de formation qui leur est confié et qui, en plein Paris, au beau milieu d'une communauté française marquée culturellement par une laïcité de combat, a reçu vocation de former des jeunes dans toutes les dimensions de l'anthropologie chrétienne au service du bien commun de la Cité. *Ad multos annos !*

**Réponse de l'Institut Catholique de Paris au rapport de l'AVEPRO après la visite de la
Faculté de sciences sociales et économiques (27-29 mai 2015).**

La Faculté de sciences sociales et économiques (FASSE) a reçu le 26 octobre 2015 le rapport faisant suite à la visite de l'AVEPRO organisée du 27 au 29 mai 2015.

La FASSE tient d'abord à exprimer sa reconnaissance aux évaluateurs pour l'esprit constructif dans lequel ils ont abordé la visite et pour la pertinence de leurs remarques. Elle se félicite de ce que les progrès accomplis aient été remarqués et soulignés tout en conservant à l'esprit la marge de progrès qui est la sienne.

A cet égard, la FASSE n'a pas de remarque particulière au sujet du rapport auquel elle souscrit dans son intégralité. Les recommandations seront mises en œuvre sans délai, dans la continuité des efforts de consolidation entrepris depuis quelques années.

Pr Arnaud de NANTEUIL
Doyen de la FASSE
le 02 novembre 2015